



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

protection

Question écrite n° 16300

Texte de la question

Mme Nicole Ameline attire l'attention de Mme la ministre de la culture et de la communication sur la loi n° 97-179 du 28 février 1997 relative à l'instruction des autorisations de travaux dans le champ de visibilité des édifices classés ou inscrits dans les secteurs sauvegardés. Les décrets d'application de cette loi ne sont toujours pas parus au Journal officiel. La loi reste donc inapplicable en l'état. En conséquence, elle lui demande de bien vouloir lui indiquer les délais prévus pour leur publication.

Texte de la réponse

Le projet de décret relatif aux commissions régionales du patrimoine et des sites a fait l'objet d'une réunion interministérielle le 8 avril dernier au cours de laquelle les différents points de vue des ministères intéressés (ministère de la culture, de l'équipement, du logement et des transports et de l'aménagement du territoire et de l'environnement) ont été arbitrés par le cabinet du Premier ministre. Le projet a été transmis au Conseil d'Etat il y a quelques semaines. Dans ce contexte, une parution du décret durant l'été est envisageable. Le retard pris dans l'élaboration de ce texte, qui ne peut qu'être déploré, a plusieurs causes : la loi est d'origine parlementaire et les services ministériels intéressés n'avaient pas préparé les textes d'application comme cela est le cas pour les projets déposés à l'initiative du Gouvernement ; en outre, plusieurs départements ministériels sont concernés par ce projet de décret qui a été élaboré en concertation avec les associations représentatives d'élus locaux (Association des maires de France) et supposait la consultation de divers organismes (commission supérieure des monuments historiques et comités paritaires ministériels compétents).

Données clés

Auteur : [Mme Nicole Ameline](#)

Circonscription : Calvados (4^e circonscription) - Démocratie libérale et indépendants

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 16300

Rubrique : Patrimoine culturel

Ministère interrogé : culture et communication

Ministère attributaire : culture et communication

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 29 juin 1998, page 3531

Réponse publiée le : 17 août 1998, page 4570